



CHSM du 1^{er} juillet 2010

DECLARATION LIMINAIRE FO FINANCES

Ce CHSM se tient dans un contexte interne bien particulier :

FO Finances tient tout d'abord, à souhaiter aujourd'hui **la bienvenue (et aussi bon courage) au nouveau Directeur** dont la nomination était très attendue après le « *vide administratif* » qui perdurait depuis le début de l'année suite au départ du Directeur de la DPAEP et de la sous-directrice. Cette situation a pesé sur nos travaux, ainsi, la note d'orientation 2010 discutée lors du CHSM du 3 décembre 2009 a été très tardivement adressée cette année, en avril dernier, aux Présidents des CHS-DI. Elle aurait pourtant été bien utile aux CHS-DI qui se sont réunis bien avant cette date ! Par ailleurs, FO Finances a déploré que la réorganisation du Secrétariat Général entraîne le report à ce jour de la date du CHSM prévu le 11 mai dernier.

Ces perturbations internes ne sauraient par ailleurs masquer un contexte social dramatique : projet de réforme des retraites injuste, austérité budgétaire, suppressions massives d'emploi de fonctionnaires de l'ordre de 100 000 entre 2010 et 2013 dont Bercy produirait à nouveau le plus gros effort à raison de 56 à 57% des effectifs partants non remplacés, **réformes** engagées dans la précipitation et sur tous les fronts.. sans compter le gel des traitements des fonctionnaires en 2011 Ces mesures qui remettent en cause la qualité du service public engendrent : détérioration des conditions de travail et souffrance dans tous les services et pour tous les agents qui les subissent (c'est à dire tous !) incertitude permanente, angoisse, manque de lisibilité, de reconnaissance comme l'attestent les rapports annuels des IHS et des Médecins de Prévention que nous allons aborder aujourd'hui.

Cette situation exige des moyens et donc des réponses !

- Renforcement **du réseau des acteurs Santé Sécurité au Travail** en poursuivant le recrutement de Médecins de Prévention manquants, d'Assistants Régionaux à la Médecine de Prévention (ARMP), d'IHS, de Secrétaire-Animateurs, en accordant enfin aux ACMO les moyens d'exercer leurs missions considérablement alourdies par les restructurations et l'élaboration du Document Unique.

- Répondre enfin aux urgences du terrain : FO Finances alerte une fois de plus le Ministère sur le suivi médical des **agents des ex-CCV qui ont inhalé des substances CMR** dangereuses pour leur santé. Fiches et attestations d'exposition doivent leur être délivrées quel que soit

leur lieu d'affectation, au MEEDDM comme au sein des autres Directions Générales des Ministères Economique et Financier.

- Dans ce difficile contexte de réformes tous azimuts **la souffrance au travail** est un sujet qui interpelle tout particulièrement la Fédération des Finances FO.

FO Finance réaffirme que la **prévention de la souffrance au travail et des suicides (25 en 2009)** doit enfin être prise à bras le corps quant aux éléments déclencheurs afin que soient mises en œuvre les nécessaires mesures de prévention. Les causes essentielles liées à l'activité professionnelle sont à présent bien connues à travers les nombreuses et récentes études et rapports (notamment ceux des IHS et Médecins de Prévention) : elles sont liées aux suppressions d'emplois, à l'organisation du travail, aux méthodes d'évaluation, aux charges de travail, aux restructurations et réorganisations permanentes, à la diminution des surfaces de bureaux, au management par les indicateurs, autant d'éléments qui engendrent pour les agents insécurité, inquiétude et souffrance au travail.

Quand les Ministères accepteront-ils réellement d'en tirer les leçons et de modifier cette politique ?

La proposition de structuration du plan ministériel de Prévention inscrite à l'ordre du jour de ce CHSM est à cet égard, un point important. Mais ce plan aussi ambitieux qu'il nous est présenté, ne sera réellement efficace que s'il s'attaque enfin aux causes en évitant ainsi de ne traiter que les effets. Pour y parvenir, de réels moyens sont nécessaires mais le contexte budgétaire actuel et la poursuite des suppressions de postes que vous avez décidée, ne peuvent pour FO Finances que générer de sérieux doutes en la matière !

Sans compter les nouvelles annonces du Conseil de Modernisation des Politiques Publiques relatives notamment aux mutualisations des fonctions supports (quid des politiques ministérielles Action Sociale/Hygiène et Sécurité ?) et également le transfert annoncé de la moitié des effectifs de l'Administration Centrale de Bercy en proche banlieue, qui ne font que surajouter au mal-être ambiant !

Enfin, à ce contexte insoutenable : réduction budgétaire, suppressions de postes, réformes incessantes (RGPP, REATE), viendront s'ajouter dès l'année prochaine les nouveaux textes de loi, décrets et circulaires d'application issus du protocole Fonction Publique « Santé au Travail » dont la mise en œuvre ne sera pas des plus simples !

Quoi qu'il advienne, FO Finances :

- s'opposera à toute remise en question des acquis ministériels en la matière,
- réaffirme son opposition à toute politique de Santé Sécurité au Travail sous l'égide des Préfets,
- **mettra tout en œuvre pour que les droits des agents en matière de Santé Sécurité au Travail /Prévention médicale soient non seulement garantis et préservés mais aussi améliorés dans le cadre d'une politique ministérielle et d'un réseau ministériel lui-même préservé et renforcé.**
